

Questions fréquemment posées (FAQ) pour le choix d'option au 2^e degré :

1. Nous hésitons beaucoup. Comment procéder pour faire le bon choix ?

Tout d'abord, nous vous conseillons de bien lire toutes les informations. S'il vous reste des questions sur les options, n'hésitez surtout pas à contacter les professeurs de référence. Un contact avec un de vos professeurs actuels est possible également. Si une hésitation persiste encore, les coordinateurs de niveau peuvent être contactés ainsi que le CPMS.

2. Faut-il être un « grand sportif » pour accéder à l'option éducation physique 4h ?

Non, il faut aimer le sport, être motivé et vouloir se dépasser quel que soit son niveau de compétence.

3. A quel profil d'élève s'adresse l'heure supplémentaire en math pour les grilles 12, 13, 14, 15 ?

Cette heure supplémentaire est une nouveauté depuis l'année 2020-21. Elle s'adresse aux élèves qui aiment les math, mais au lieu de s'inscrire dans la grille sciences-math (grille 10), ils préfèrent prendre l'option latin, grec ou économie. N'oubliez pas par contre, qu'il s'agit là d'une heure supplémentaire dans la grille. Il faut donc bien être « à l'aise » dans toutes les branches. Sinon il est préférable de garder toute son énergie et tout son temps pour le cours de math 5h qui est déjà très solide.

4. Quelles sont les grilles au 3^e degré qui nécessitent des prérequis au 2^e degré ?

Seules les langues classiques entrent dans ce cas de figure. Si vous ne prenez pas le latin ou le grec au 2^eme degré, vous ne pourrez pas commencer cette option au 3^eme degré.

Par contre, tous les autres changements sont possibles. Vous pouvez donc intégrer un cours de sciences-économiques si vous n'en avez jamais fait ou prendre sciences 6h ou math 8h ou éducation physique 4h au 3^eme degré.

NB : il y a parfois une synthèse des fondamentaux à étudier pour fin août (avant l'entrée en 5^{ème}). C'est le cas des 2^e langues modernes ou des sciences économiques.

5. Si mon enfant veut suivre l'option sciences-math au 3^{ème} degré, doit-il s'inscrire en sciences-math au 2^{ème} degré ?

Non, l'option sciences-math du 2^eme degré ne constitue pas un prérequis pour l'option sciences-math du 3^eme degré. L'heure supplémentaire en mathématique et en sciences se construit autour de projets à développer ou de défis à relever. En math, on peut y aborder des aspects de la compétence 3 (résolution de problèmes, ...) qu'on n'a pas le temps de faire en classe.

Si votre enfant choisit une autre option (grilles 12 à 15), il peut - s'il le souhaite- prendre une heure de math en plus dans la grille. Mais, à nouveau, cette heure supplémentaire en math n'est pas obligatoire pour choisir math 6h ou math 8h au 3^eme degré.

6. Si mon enfant choisit latin-grec au 2^{ème} degré mais qu'il souhaite abandonner le latin ou le grec au 3^{ème} degré, devra-t-il prendre une 2^{ème} langue étrangère (qu'il n'aura pas suivie au 2^o degré) ?

Pas nécessairement. S'il prend en 5^o sec, une grille sans 2^o langue, il devra juste veiller à avoir un total de 30 heures hebdomadaires de cours.

S'il souhaite prendre une 2^o langue moderne (qu'il n'a pas suivie au 2^o degré), il devra passer un test fin août avant d'entrer en 5^o sec afin de vérifier s'il maîtrise les fondements de la langue. Pour ces élèves, l'idéal est de suivre un cours de la 2^{ème} langue en parallèle mais en dehors du cursus scolaire.

7. Mon enfant peut-il modifier son choix d'option début septembre ?

Non, le choix doit se faire pour la date butoir. Si vous avez besoin d'un délai supplémentaire de réflexion, il faut absolument prévenir le coordinateur de niveau. Le seul changement possible se fera suite à un avis négatif du Conseil de classe. Dans ce cas, un entretien avec les parents est prévu. Les classes, les attributions, les horaires... sont réalisés pendant les vacances d'été afin de pouvoir démarrer dès le premier jour d'école dans les meilleures conditions. Il sera donc impossible d'effectuer un changement d'option à ce moment.